

Derrière la démocratie il y a l'Etat, et avec les Etats il y a la guerre pour assouvir les besoins dispendieux des nations les plus fortes

Mort à la démocratie! Vive le fédéralisme libertaire !

Les élections, un acte vain

Chaque campagne électorale, qu'elle soit présidentielle, législative, régionale, cantonale ou municipale ou européenne, exhibe et ressasse à l'infini toutes les tares de l'exercice démocratique. Les mêmes mensonges sont resservis avec la même impudeur...

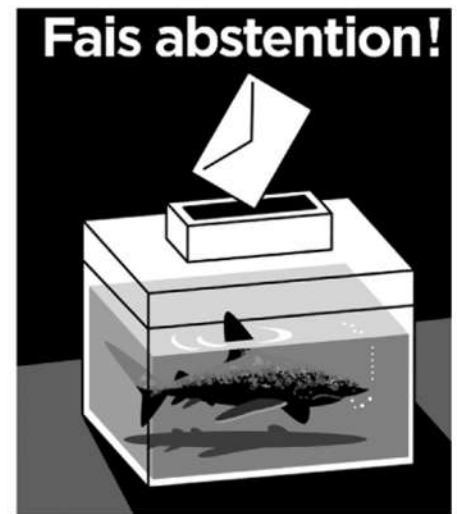
Au lendemain des élections, rien n'a changé. Les exploités sont toujours exploités, les riches restent riches, les guerres perdurent... Le travail salarié, source du système étatique capitaliste, continue de ruiner, lentement mais sûrement, les possibilités de vie humaine sur cette planète.

Bref, l'élection est un exercice vain et tout le monde le sait !

Les élections, un non-choix

Les élections ne sont pas une manière de s'exprimer ni de donner son opinion. Elles sont, par excellence, le moyen de faire fermer leur gueule à ceux qui ont des choses à dire. C'est même l'argument le plus commun de ceux qui veulent que surtout rien ne change. Cette loi a été votée. Ce gouvernement a été élu. Cette injustice est légale, légitime, votée, souveraine. Si vous n'êtes pas content, vous n'avez qu'à voter contre. Aux prochaines élections. Dans deux ans, trois ans, cinq ans. En attendant, il est illégal et illégitime de s'opposer à l'expulsion d'un sans-papiers / la « majorité » est pour qu'il s'en aille. Il est illégal et illégitime d'occuper un logement vide / la « majorité » est pour le respect du droit de la propriété. Il est illégal et illégitime de bloquer une usine, une fac, un moyen de transport / la « majorité » est pour le respect du droit de travailler.

Mais cette majorité qui se serait affirmée dans les élections n'a en réalité jamais eu droit à la parole. On ne lui a pas laissé le choix d'avoir le choix. Chaque citoyen isolé et coupé quotidiennement de tous les choix possibles sur la direction de sa vie s'est vu accorder un dimanche, tous les deux ou trois ans, la possibilité de sélectionner un bout de papier et de le glisser dans une enveloppe : et ce serait ce résultat qui devrait nous interdire de nous révolter et de nous organiser contre l'injustice ? dans l'intervalle entre deux élections, c'est-à-dire tout le temps ou presque !



(Suite page 2)



(Suite de la page 1)

La démocratie n'est rien d'autre qu'un chantage à la terreur

Vous savez que voter ne servira pas à grand-chose, mais si vous ne votez pas, ça ira encore plus mal. Gardez ce que vous avez, même si vous n'en êtes pas très satisfaits, car ce que vous risquez d'avoir vous déplaira peut-être davantage. La démocratie est imparfaite, mais elle est toujours préférable à la tyrannie. Elle tire de son imperfection un argument pour sa poursuite. La démocratie, vous l'avez remarquée, n'est jamais achevée, jamais complète, toujours à « conquérir ». Qu'importe que cette conquête soit un but incertain et inaccessible : les tares de la démocratie ne tiendraient pas à elle-même, mais à son inachèvement perpétuel, et donc loin de conduire à la rejeter, elles devraient nous amener à la soutenir davantage encore. La dictature, elle, prétend être parfaite. Cette prétention est bouffonne par elle-même, mais n'est-il pas plus absurde encore de vouloir être aimée pour son imperfection ?

Mais ne nous trompons pas, car ce qui est derrière la démocratie et qui est beaucoup plus, parce qu'il la modèle et la détermine entièrement, c'est ce qui s'impose par force comme l'horizon indépassable de toute vie en société, ce qui est véritablement l'auteur de ce chantage permanent : **C'est l'État !**

Les démocraties

De la démocratie, nous avons toutes et tous appris qu'il s'agissait d'un régime politique dans lequel le peuple est souverain. Le fameux « gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple »

Nous rappelons aussi que la démocratie peut prendre plusieurs formes :

- *Indirecte ou représentative* lorsque les citoyens et depuis peu les citoyennes « choisissent », pour une durée limitée, des représentants auxquels ils confient un mandat non impératif pour édicter lois et règlements (comme en Russie, au Venezuela, aux États-Unis, en Israël...). Depuis le XVIII^e et surtout le XIX^e siècle, les démocrates préconisent généralement le suffrage universel pour désigner ces représentants.
- *Semi-directe* lorsque les citoyens peuvent proposer, statuer ou mettre un veto sur certains règlements ou lois : par le référendum (d'initiative populaire ou non) ou toute autre pratique imaginable (ex. : le simulacre des « conventions citoyennes »).
- *Directe* lorsque le peuple adopte lui-même lois et règlements, et choisit les agents qui procéderont à leur exécution : on ne peut plus parler véritablement alors de représentants, mais de mandataires. Et parmi les pratiques imaginables, les démocrates préconisent généralement celle du suffrage universel pour décider des lois, des règlements et nommer les mandataires.

Toutes ces formes font appel aux élections. Le piège que nous tendent ces élections concerne l'illusion qu'un changement quelconque pourrait survenir par leur biais ou qu'elles pourraient retarder ou empêcher une politique que l'on réprouve.



Vive le fédéralisme libertaire ! Mort à la démocratie!

La coordination sans État

Le fédéralisme libertaire reconnaît dans toute société une multitude d'êtres, individus et collectivités ayant chacun et chacune des aspirations particulières et un rôle propre.

C'est pourquoi doit être reconnue à chacune et à chacun l'autonomie la plus large possible ainsi que la possibilité de s'organiser, de se gérer et de s'administrer comme bon lui semble sans qu'un organe « supérieur » lui dicte ce qui est « bon » ou « juste ».

L'autonomie a bien sûr ses limites, qui sont le respect de la cohésion de l'ensemble de la société et le non-exercice du pouvoir d'un groupe sur un autre.

Nous voyons donc que contrairement à l'organisation étatique, l'autonomie ou la liberté d'autrui n'est nullement une borne. Mais cette autonomie n'est pas suffisante : l'entraide est nécessaire.

Elle exige de chacune et de chacun que le contrat librement consenti d'égal à égal remplace la loi édictée et imposée par une seule ou un seul. Elle exige également que chacune et chacun (collectivité ou individualité) participe aux décisions communes.

(Suite page 3)



(Suite de la page 2)



Ces différents facteurs combinés transformeraient notre vie de façon radicale en remplaçant le pouvoir de quelques-unes ou de quelques-uns sur toutes et tous par une organisation qui, seule, est à même de composer la société sans la paralyser.

La notion de responsabilité et de contrat

Fédérer, d'un point de vue anarchiste, c'est créer des fédérations à tous les niveaux, en généralisant le principe de la libre association. Il s'agit de coordonner de petites collectivités aux regroupements

les plus vastes, et non pas d'agglomérer des institutions organisées sur un mode autoritaire.

Le fédéralisme libertaire veut cimenter la société par un lien social dont l'élément essentiel est l'adhésion à des projets et à des œuvres communes. C'est une nouvelle conception du contrat social sur la base du volontariat et non de la coercition.

La contrainte du pacte fédératif est une contrainte librement consentie et égalitairement négociée. Ce n'est pas la contrainte exercée par un chef. Ce sont les règles, établies par les différentes parties, qui sont contraignantes : respecter des horaires, mener jusqu'au bout un projet qui a été décidé collectivement... C'est la contrainte qui découle inmanquablement de l'association.

Le fédéralisme libertaire : une double dimension

Si l'on observe la vie sociale, nous pouvons constater que, d'un côté, nous vivons toutes et tous dans des « lieux » : un village ou une ville, une région, un continent ; de l'autre, nous exerçons des activités spécifiques : notre profession, nos études, notre art, et sur un plan plus ludique, nos loisirs.

Le fédéralisme libertaire doit intégrer cette double dimension : nous mettrions en place, sur un plan « géographique », des fédérations communales, régionales ou zonales, continentales ; et, parallèlement à ces collectivités, existeraient des fédérations de travailleurs, par branche professionnelle, par type de production et de service.

Nous devons également compter avec de multiples groupements particuliers qui complèteraient l'architecture de la société et qui seraient des acteurs irremplaçables du mouvement social et de la convivialité. On ne peut en effet imaginer une société qui ne serait faite que d'institutions bien huilées !

La coopération entre les fédérations

Ce double fédéralisme ne doit cependant pas nous laisser penser qu'il y aurait une frontière nette et étanche entre les fédérations de communes et les fédérations de travailleurs. Elles seraient au contraire, et par la force des choses, étroitement imbriquées.

Si une fédération de production envisage de créer une nouvelle unité, elle ne peut décider seule du lieu d'installation. Ce choix regarde aussi la commune et la fédération de communes associées librement dans une zone, ne serait-ce que pour garantir une meilleure adaptation des infrastructures routières et ferroviaires.

En ce qui concerne l'organisation de la répartition des biens, elle serait prise en charge par des fédérations de consommateurs créées au sein des communes. Les fédérations de travailleurs livreraient les produits à des organismes communaux qui gèreraient un réseau de dépôts.

Ces 2 sortes de fédérations, de production et de consommation seraient en relation constante, afin de garantir l'adéquation entre « l'offre » et la « demande ».

Le rôle des communes et des « régions » dans une société anarchiste

Le fédéralisme communal doit être néanmoins relativisé, car il serait absurde de concevoir une organisation sociale basée exclusivement sur des entités géographiques.

La production et la distribution s'organisent en réseau à une échelle mondiale ; avec l'accroissement des possibilités de communication et de transports, les individus ne limitent plus leur socialisation à un quartier ou à une ville.

Ceci dit, la commune, dans une société libertaire, continuerait d'être indispensable pour toutes les activités sociales de proximité. En collaboration constante avec d'autres communes et fédérations, les habitants (tes) pourront y décider des plans d'aménagement de l'espace (urbanisme).

C'est là que se coordonneraient la gestion des fédérations de consommateurs, celle des structures éducatives, des organismes d'information et des services collectifs, etc.

Il faudra, en outre, coordonner les relations entre les communes, et ce au niveau mondial, afin d'éviter qu'une région, naturellement plus riche qu'une autre, ne s'octroie des privilèges et de régler les problèmes de choix de production pouvant se poser entre différentes régions du monde.

Sur le plan politique, les communes et leurs fédérations sont appelées à être des lieux de débats par le biais de forums locaux, ouverts à toutes et à tous : réflexions sur les problèmes rencontrés, expression des critiques et des propositions, élaborations de projets, etc.



(Suite de la page 3)

La gestion directe généralisée

Le fédéralisme libertaire ne va pas sans la gestion directe qui est la prise en main, concrète et quotidienne, par les individus et les collectivités d'individus, de la vie sociale, économique, politique et culturelle.

Dans ce système, où il n'y a ni économie de marché ni planification autoritaire, c'est la population qui décide et valide les grandes orientations, lors d'assemblées des fédérations de communes, de zones, etc.

Comme il est impossible que tout le monde s'occupe de tout, des individus sont mandatés selon des critères définis préalablement par les assemblées communales ou villageoises pour coordonner la mise en application des politiques, et des équipes sont chargées d'étudier et de préparer des projets, d'entretenir les relations entre les fédérations et de faire circuler l'information.

Si les mandatés prennent des initiatives, ils le font dans le strict cadre de leurs mandats, ils n'ont pas de pouvoir décisionnel à proprement parler. Ils ne disposent d'aucun moyen coercitif pour imposer ces décisions et peuvent être révoqués à tout moment s'ils ne respectent pas leurs obligations.



L'anarchosyndicalisme Une stratégie pour en finir avec le système étatique capitaliste



L'anarchosyndicalisme est fondé sur la lutte d'une classe qui possède les moyens de production contre une autre qui subit l'oppression de la première. Il vise à unir tous les travailleurs au sein d'organisations économiques combattives, qui luttent pour se libérer du double joug du capital et de l'État. Son but est la réorganisation de la vie sociale sur la base du communisme anarchiste par l'action révolutionnaire de la classe opprimée. Puisque seules les organisations économiques des opprimés sont capables d'atteindre cet objectif, l'anarchosyndicalisme s'adresse aux travailleurs en leur qualité de producteurs et de créateurs de richesse sociale, afin qu'ils s'enracinent et se développent parmi eux, en opposition aux partis ouvriers modernes, qu'il juge incapables de réorganiser économiquement la société.

L'anarchosyndicalisme est l'ennemi acharné de tout monopole social et économique, et vise à son abolition par la mise en place de communautés économiques et d'organes administratifs gérés par les travailleurs des champs et des usines, formant un système de conseils libres, indépendants de toute autorité ou de tout parti politique.

En alternative à la politique d'État et de partis, l'anarchosyndicalisme propose une réorganisation économique de la production, substituant à la domination de l'homme sur l'homme une gestion administrative des choses. Dès lors, son but n'est pas la conquête du pouvoir politique, mais l'abolition de toutes les fonctions étatiques dans la vie de la société.

L'anarchosyndicalisme considère qu'avec la disparition du monopole de la propriété doit venir celle du monopole de la domination ; et qu'aucune forme d'État, si déguisée soit-elle, ne saurait être un instrument de libération humaine, mais sera au contraire toujours créatrice de nouveaux monopoles et de nouveaux privilèges.



L'anarchosyndicalisme remplit une double fonction : poursuivre la lutte révolutionnaire quotidienne pour le progrès économique, social et intellectuel de la classe opprimée dans les limites de la société actuelle, et éduquer les prolétaires afin qu'ils soient prêts à gérer de manière autonome les processus de production et de distribution lorsqu'elles s'empareront de tous les éléments de la vie sociale.

L'anarchosyndicalisme rejette l'idée que l'organisation d'un système social fondé exclusivement sur la classe productrice puisse être ordonnée par de simples décrets gouvernementaux et soutient qu'elle ne peut être obtenue que par l'action commune de tous les travailleurs, manuels et intellectuels, dans chaque branche d'activité, par la gestion directe, de sorte que chaque groupe, usine ou branche d'activité soit un membre autonome de l'organisme économique global et gère systématiquement les processus de production et de distribution conformément aux intérêts de la communauté, selon un plan convenu et sur la base d'un accord mutuel.

L'anarchosyndicalisme s'oppose à toutes les tendances organisationnelles inspirées par le centralisme de l'État et de toute religion, car celles-ci ne peuvent que prolonger la survie de l'État et de l'autorité et étouffer systématiquement l'esprit d'initiative et la liberté de pensée. Le centralisme est une organisation artificielle qui soumet les catégories sociales dites inférieures à celles qui se prétendent supérieures et qui laisse entre les mains d'une minorité les affaires de la communauté entière – l'individu étant transformé en robot aux gestes et mouvements contrôlés. Dans l'organisation cen-

(Suite page 5)



(Suite de la page 4)

tralisée librement consentie, le bien commun est subordonné aux intérêts d'une minorité, la diversité est remplacée par l'uniformité et la responsabilité individuelle par une discipline rigide. En conséquence, l'anarchosyndicalisme fonde sa vision sociale sur une large organisation fédéraliste, c'est-à-dire une organisation émanant de la base, l'union de toutes les forces à la défense des idées et des intérêts communs.

L'anarchosyndicalisme rejette toute activité parlementaire et toute collaboration avec les organes législatifs. Car elle sait que même le système de vote le plus libre ne saurait faire disparaître les contradictions les plus flagrantes qui gangrènent la société contemporaine, et parce que le système parlementaire n'a qu'un seul but : légitimer de facto le règne du mensonge et de l'injustice sociale.

L'anarchosyndicalisme rejette toutes les frontières politiques et nationales, arbitrairement créées, et déclare que le prétendu nationalisme n'est autre que la religion de l'État moderne, derrière laquelle se dissimulent les intérêts matériels des classes possédantes.

L'anarchosyndicalisme considère que les différences économiques, qu'elles soient régionales ou nationales, engendrent des hiérarchies, des privilèges et toutes sortes d'oppressions (fondées sur la race, le sexe ou toute autre différence, réelle ou supposée), et, dans un esprit de solidarité, il revendique le droit à l'autodétermination pour tous les groupes économiques.

Pour la même raison, l'anarchosyndicalisme lutte contre le militarisme et la guerre et prône la propagande antiguerre et le remplacement des armées permanentes, simples instruments de contre-révolution au service du système étatique capitalisme, par des milices qui, pendant la révolution, seront organisées en gestion directe. Il exige également le boycott et l'embargo de toutes les matières premières et de tous les produits nécessaires à la guerre, à l'exception des pays où les travailleurs sont en pleine révolution sociale, auquel cas il convient de les aider à la défendre. Enfin, l'anarchosyndicalisme défend la grève générale préventive et révolutionnaire comme moyen de s'opposer à la guerre et au militarisme.

Le Syndicat Intercorporatif de Montpellier, CNT-AIT est une organisation anarchosyndicaliste, fédéraliste et a-nationaliste, pratiquant la gestion directe. Ses moyens sont l'action directe (grève, boycott, sabotage du bénéfice patronal...) et l'entraide. Son but est de contribuer à la construction d'une société communiste anarchiste.

Pour nous contacter et recevoir gratuitement deux exemplaires de notre presse :

Syndicat Intercorporatif de Montpellier CNT-AIT – BP 41176 – 34009 Montpellier cedex 1

contact@cnt-ait-montpellier.org

<http://www.cnt-ait-montpellier.org/> - Confédération Nationale du Travail : <http://www.cnt-ait-fr.org/>